PROCÈS-VERBAL
SÉANCE RÉGULIÈRE DU 10 MARS 2025

Le lundi 10 mars 2025 à 20h00 s'est tenu au bureau municipal de Sainte-Jeanne-d'Arc, la séance régulière du conseil sous la présidence de madame Denise Lamontagne, mairesse.

Étaient présents et formaient quorum, madame Anny-Pier Routhier, messieurs Pierre Boudreault, Michel Chiasson, Claude Kenty et Berthold Allard. Monsieur Rogatien Boulianne était absent.

Était également présent monsieur Sébastien Desrosiers, directeur général, greffier-trésorier.

25.03.031 **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par madame Anny-Pier Routhier, **et accepté à l'unanimité**, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté et qu'il y ait possibilité d'y inscrire de nouveaux items jusqu'à épuisement de l'ordre du jour.

25.03.032 **LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 FÉVRIER 2025**

Il est proposé par monsieur Claude Kenty d'exempter le conseil de lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2025 et de l'accepter tel quel.

Accepté à l'unanimité.

25.03.033 **LISTE DES COMPTES – LISTE NO 2 – FÉVRIER 2025**

Il est proposé par monsieur Michel Chiasson,

D'entériner la liste de comptes numéro 2, février 2025, au montant total de **172 952.92$**, démontrant une liste des comptes payés au montant de **34 864.60$**, une liste des salaires payés au montant de **20 442.00$**, une liste des comptes à payer au montant de **117 646.32$** et d'autoriser la greffière-trésorière adjointe à payer les comptes.

Adopté à l'unanimité**.**

25.03.034 **CORRESPONDANCE**

a) **Il est proposé par** monsieur Pierre Boudreault d'accepter la demande de l'AFÉAS pour la gratuité des salles au centre communautaire dans le cadre du déroulement de leurs activités pour l'année 2025**. Accepté à l'unanimité.**

b) **Il est proposé par** monsieur Berthold Allard d'accorder un don de **100$** à l'organisme Parensemble dans le cadre de leur journée familiale 2025**. Accepté à l'unanimité.**

c) **Il est proposé par** monsieur Pierre Boudreault d'accepter la demande des Libellules pour l'autorisation d'utiliser le stationnement du centre

communautaire ainsi que les tables et les chaises pour leur vente de garage**. Accepté à l'unanimité.**

d) La demande de commande du festival Note en Folie de St-Augustin n'a pas été retenue par le conseil municipal.

25.03.035 **LISTES DES IMMEUBLES QUI SERONT EN VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES TRANSMISE À LA MRC**

CONSIDÉRANT que la Municipalité doit percevoir toutes taxes municipales sur son territoire;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt de la Municipalité de transmettre au bureau de la MRC Maria-Chapdelaine, un extrait de la liste des immeubles pour lesquels les débiteurs sont en défaut de payer les taxes municipales, afin que ces immeubles soient vendus en conformité avec les articles 1022 et suivants du *Code municipal*;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Claude Kenty,
ET résolu unanimement :

QUE le directeur général transmette, dans les délais prévus à la loi, au bureau de la MRC Maria-Chapdelaine, la liste des immeubles présentée au conseil ce jour, pour qu'il soit procédé à la vente desdits immeubles à l'enchère publique, conformément aux articles 1022 et suivants du *Code municipal*, pour satisfaire aux taxes municipales impayées, avec intérêts, pénalité et frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts, pénalité et frais ne soient entièrement payés avant la vente.

QU'une copie de la présente résolution et du document qui y est joint soit transmise à la MRC et au centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets.

25.03.036 **MANDAT POUR L'ÉQUILIBRATION RÔLE TRIENNAL 2026-2027-2028**

ATTENDU QUE la Municipalité de Ste-Jeanne-d'Arc voit son rôle triennal d'évaluation 2023-2024-2025 prendre fin cette année et qu'un nouveau rôle devra être déposé.

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreault,
Et résolu unanimement :

De mandater la firme Cévimec-BTF Inc. afin de procéder à l'équilibration du rôle triennal pour les années 2026-2027-2028 tel que recommandé à la municipalité.

25.03.037 **POLITIQUE DE PRÉVENTION ET DE PRISE EN CHARGE HARCÈLEMENT PSYCHOLOGIQUE**

Il est proposé par madame Anny-Pier Routhier,
et résolu unanimement :

D'adopter la politique sur la prévention et la prise en charge des situations d'harcèlement psychologique tel que présenté au conseil municipal.

D'autoriser le directeur général à désigner les personnes pour recevoir et prendre en charge les plaintes et les signalements relatifs à du harcèlement psychologique en lien avec le travail.

25.03.038 **CRÉATION D'UNE RÉSERVE FINANCIÈRE POUR UN FOND D'ÉLECTION**

CONSIDÉRANT QUE depuis le 1er janvier 2022, toute municipalité doit constituer un fonds réservé au financement des dépenses liées à la tenue d'une élection en vertu de l'article 278.1 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (LERM);

CONSIDÉRANT QUE la constitution du fonds ne requiert pas l'adoption d'un règlement visant à créer un fonds ou une réserve financière, car elle est prévue par la loi;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte-Jeanne-d 'arc prévoit d'avance, depuis plusieurs années, des sommes réservées à la tenue d'une élection;

CONSIDÉRANT QUE notre auditeur nous a demandé d'avoir une résolution autorisant un transfert vers le fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection;

Il est proposé par monsieur Berthold Allard,
et résolu unanimement :

QUE le conseil municipal de Sainte-Jeanne-d'Arc autorise le transfert comptable d'un montant de 5000$ au 31 décembre 2024, vers un Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection, tel que requis par la loi.

25.03.039 **VENTE DU TERRAIN #1 BERTHIN FONTAINE ET NATHALIE ROUTHIER**

Il est proposé par monsieur Michel Chiasson,
et résolu unanimement :

Que le conseil municipal **accepte** l'offre de monsieur Bertin Fontaine et madame Nathalie Routhier pour l'achat d'un terrain résidentiel au cadastre no **6 288 738** d'une superficie de **1 074.6 m²** au montant de **17 812.27 $** incluant les taxes.

D'autoriser madame Denise Lamontagne et monsieur Sébastien Desrosiers, à signer tous documents relatifs à la vente de ce terrain.

25.03.040 **AUTORISATION ACHAT CAMIONNETTES USAGÉES PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL**

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreault,

D'autoriser le directeur général d'acquérir les camionnettes usagées pour le service de la voirie municipale en fonction des différentes offres présentées au conseil municipal.

Accepté à l'unanimité**.**

25.03.041 **AUTORISATION SDSJA À UTILISER LE FOND VITALITÉ DU MILIEU DE LA MUNICIPALITÉ**

Il est proposé par madame Anny-Pier Routhier,

D'autoriser la Société de Développement de Sainte-Jeanne-d'Arc à puiser à même le fond de vitalité du milieu cumulé de la municipalité à la MRC pour la réalisation de leur projet « Achat d'équipements rencontres sociales et festives ».

D'autoriser également monsieur Pierre Boudreault de signer les documents relatifs à ce projet auprès de la MRC.

Accepté à l'unanimité

25.03.042 **VARIA**

a) Autorisation achat camionnettes usagées par le directeur général**.**

b) Autorisation SDSJA à utiliser le fond vitalité du milieu de la municipalité.

25.03.043 **PÉRIODE DE QUESTIONS;**

Monsieur Donald Fleury nous fait part de la première édition de leur nouveau festival « Forest'ival ».

***** LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE***

À 20h25, madame Anny-Pier Routhier propose la levée de l'assemblée.
Accepté à l'unanimité.

_____	_____
Denise Lamontagne,	**Sébastien Desrosiers**,
Mairesse	Directeur général, greffier-trésorier